

GUIDE DE L'ANIMATEUR

**« SE FAIRE DÉPISTER :
ON A TOUT À Y GAGNER ! »**



« Se faire dépister : on a tout à y gagner » est un support d'animation sur le thème des dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal. Pour mieux appréhender ce sujet, voici quelques explications :

► En quoi consiste le dépistage d'un cancer ?

Le dépistage est une démarche qui vise à détecter, au plus tôt, en l'absence de symptômes, des lésions susceptibles d'être cancéreuses ou d'évoluer vers un cancer. Son intérêt est de pouvoir mieux soigner le patient et limiter les traitements et les séquelles éventuelles.

► Pourquoi parle-t-on de dépistage organisé ?

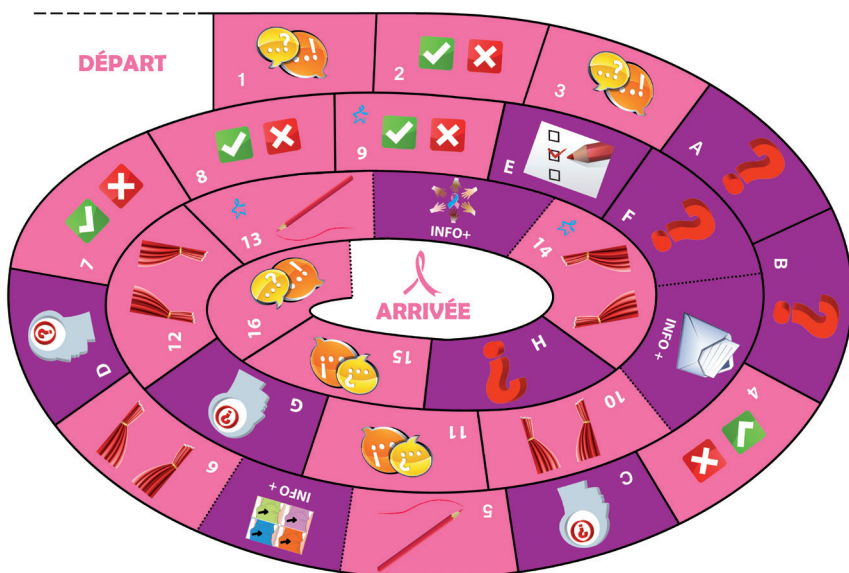
Le dépistage peut être réalisé soit dans le cadre d'un **programme organisé** par les autorités de santé publique (cancer du sein, cancer colorectal), soit de façon individuelle à l'initiative du professionnel de santé ou du patient.

► À qui s'adresse le dépistage organisé des cancers ? (cf. Questions A, E et F des livrets d'animation)

- Le dépistage organisé du cancer du sein s'adresse aux femmes âgées de 50 à 74 ans (sans antécédent de cancer du sein). Dès 50 ans et tous les 2 ans, elles reçoivent une invitation pour réaliser une mammographie et un examen clinique dans un centre d'imagerie médicale référencé.
- Le dépistage organisé du cancer colorectal est destiné aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 74 ans (n'ayant pas d'antécédents personnels ou familiaux). Dès 50 ans et tous les 2 ans, ils reçoivent une invitation à retirer un test de dépistage chez le médecin traitant.

Sommaire

- ▶ Modalités d'animation p. 4
- ▶ Recommandations aux animateurs p. 7
- ▶ Règles de participation p. 10
- ▶ Déroulement de l'intervention p. 14
- ▶ Glossaire p. 15
- ▶ Structures ressources p. 23



Modalités d'animation

► Objectifs de l'animation

- Promouvoir la participation aux dispositifs de dépistage organisé des cancers.
- Apporter des informations et renforcer les connaissances du public sur la prévention et le dépistage organisé des cancers.
- Sensibiliser les participants sur les pratiques (et les freins éventuels) en matière de dépistage.

► Public ciblé

Le support d'animation s'adresse à tout public, mais plus particulièrement à des personnes en difficulté et éloignées des dispositifs de dépistage. Il peut s'adapter à des populations maîtrisant peu ou mal la langue française : en fonction du public, une reformulation du contenu pourra être nécessaire.

Si le dépistage organisé des cancers touche un public de 50 à 74 ans, le support d'animation peut toutefois être utilisé auprès de personnes plus jeunes, afin d'anticiper leur entrée dans le dispositif et leur permettre de devenir un public-relais.

► Méthodologie

- S'appuyer sur les connaissances et l'expérience des participants.
- Rebondir en complétant ce qui est dit et/ou en apportant une information validée.
- Faire émerger les attitudes et les représentations en matière de prévention et de dépistage.
- Valoriser les attitudes qui sont bénéfiques et/ou déconstruire celles qui peuvent être un frein.

► Profil de l'animateur

L'animation de cet outil est accessible à tous. Son intérêt est d'aborder de façon simple le thème du dépistage organisé. Un lien de confiance existant préalablement avec le public cible est un facteur pour faciliter l'appropriation des messages et inciter celui-ci à les relayer à son tour.

► Prérequis à l'animation

Un temps de préparation, estimé approximativement à 3h, est nécessaire à l'animateur avant sa première intervention.

La lecture ainsi que l'assimilation des deux livrets d'animation et du guide de l'animateur sont demandées dans la mise en place de l'intervention. L'animateur accordera une attention particulière aux définitions surlignées dans le glossaire, à partir de la page 15. Le livret « 14 arguments pour convaincre » devra être consulté (à télécharger à partir de www.aquitaine.mutualite.fr).

L'intervenant aura à identifier les ressources locales sur le thème du dépistage organisé des cancers, afin d'orienter les participants pour toute précision éventuelle. L'animateur n'ayant pas de compétence en prévention et promotion de la santé, notamment sur ce sujet, pourra se rapprocher des structures mentionnées en page 23 pour compléter ses connaissances.

► Installation du support d'animation

1. Installer le plateau du côté correspondant à l'objectif et/ou au public visé :

- Si l'information porte sur le dépistage du cancer du sein :
 - placer le plateau du côté rose,
 - prendre le bloc de cartes « Participants » correspondant au plateau rose et les blocs de cartes violettes « Animateur ».
- Si l'information porte sur le dépistage du cancer colorectal :
 - placer le plateau du côté bleu,
 - prendre le bloc de cartes « Participants » correspondant au plateau bleu et les blocs de cartes violettes « Animateur ».

2. Disposer les cartes en tas, à l'endroit prévu sur le plateau, avec la face du dessin visible :

- Pour le jeu de cartes « Participants » (bleues ou roses), les mettre dans l'ordre croissant, de sorte que la carte 1 se trouve sur le dessus.
- Pour les jeux de cartes « Animateur » (violettes), les mettre dans l'ordre alphabétique, avec la carte A sur le dessus. Intercaler les cartes INFO+, en fonction du plateau choisi (3 pour le plateau rose, 2 pour le plateau bleu), selon l'ordre indiqué par les cases violettes (ex : pour le plateau rose, la 2^{ème} carte INFO+ est à placer entre la carte F et la carte G).

Modalités d'animation

3. Préparer les outils d'animation de façon à pouvoir les utiliser facilement :

- Par l'animateur :
 - le livret d'animation correspondant au thème abordé,
 - l'enveloppe contenant les courriers d'invitation au dépistage,
 - l'affiche correspondant au bon côté du plateau.
- Par les participants :
 - les cartons verts et rouges à distribuer aux participants,
 - les feuilles de dessin et les crayons (à prévoir par l'animateur).

4. Déposer le pion du plateau sur la case « Départ ». Un participant volontaire déplace le pion sur la première case.



Recommandations aux animateurs

► Rappels de conditions essentielles

L'animation d'un groupe ne s'improvise pas. Surtout lorsqu'il s'agit de la santé et d'un sujet tel que le cancer. Nous rappelons donc ici quelques points importants à garder en mémoire.

En tant qu'animateur, vous devez :

- Maîtriser a minima le sujet traité et les réponses données dans les livrets d'animation.
- Inciter et laisser le temps aux participants de s'exprimer.
- Ne pas juger les propos ou les comportements.
- Permettre de faire émerger et valoriser leurs pratiques et leurs connaissances propres.
- Encourager les comportements bénéfiques et s'appuyer sur les expériences positives.

Vis-à-vis du groupe, vous devez :

- Être au fait des règles de base : respect de la confidentialité, respect des individus entre eux, participation volontaire, liberté des propos...
- Avoir conscience que :
 - chacun possède des connaissances mais souvent partielles ;
 - chacun a son propre regard ou avis concernant la santé, avis qui n'est pas nécessairement le même que les autres ;
 - chaque comportement et chaque expérience sont personnels et ne peuvent pas s'imposer aux autres.

► Intérêts de l'animation en groupe

D'un point de vue collectif :

- Cette animation est un moment d'échanges et d'ouverture, de convivialité et d'interactions.

D'un point de vue individuel :

- L'intervention permet un apport de connaissances et un temps de réflexion, de prise de recul, voire de remise en question sur ses comportements ou ses représentations individuelles.
- Le support d'animation a été conçu en vue de valoriser les expériences et les compétences des personnes, influant sur l'estime de soi, sous réserve du respect des recommandations ci-dessus.

Recommandations aux animateurs

► Risques de l'animation en groupe

D'un point de vue collectif :

- Il peut arriver que les participants ne se sentent pas en confiance ou ressentent quelques réticences à s'exprimer.
- Il peut arriver que le climat soit tendu, voire anxiogène, ou que les participants soient enclins à la moquerie ou au jugement.

D'un point de vue individuel :

- Le risque très probable, au vu du sujet, peut être qu'un participant devie sur son histoire personnelle, dévoilant une intimité, une souffrance lourde à gérer pour lui.
- La fragilité des participants, s'il s'agit d'un public en difficulté, peut accroître ce risque.
- Il arrive que des personnes aient tendance à monopoliser la parole, à chercher l'attention de l'animateur au détriment du groupe.

► Qualités attendues d'un animateur

Le rôle de l'animateur est essentiel. C'est lui qui est garant du bon déroulement de l'intervention. Il doit savoir :

- gagner la confiance et faire confiance au groupe, lui laisser de la liberté de parole, ne pas forcer la participation ;
- veiller au respect des règles de participation et reprendre la main dans l'animation ou dans l'apport d'informations ;
- éviter les discussions en parallèle et maintenir la cohésion du groupe ;
- favoriser les échanges au sein du groupe et distribuer la parole ;
- adopter une attitude bienveillante et se soucier du bon déroulement de la séance ;
- être en capacité de « détendre » le climat et éviter que les participants ne se laissent envahir par l'émotion ou le stress ;
- trouver les mots pour faire prendre du recul face à une situation individuelle. Si une expérience personnelle envahit la discussion du groupe, l'animateur peut proposer de poursuivre la séance et d'en rediscuter avec la personne concernée à la fin de l'animation, si elle le souhaite.

► Quelques conseils supplémentaires...

- S'il s'agit d'un groupe de femmes, il est plutôt souhaitable d'avoir une animatrice afin de favoriser l'adhésion et la liberté d'expression des participantes.
- S'il s'agit d'un groupe mixte, une co-animation avec un représentant de chaque sexe peut être intéressante pour renforcer le lien de confiance par une identification des participants.
- S'il s'agit d'un groupe maîtrisant peu ou mal le français, la co-animation peut se dérouler avec un traducteur pour faciliter les échanges.
- Pour des informations complémentaires, il ne faut pas hésiter à orienter les participants vers leur médecin traitant.

Exemples d'énoncés pour débiter l'animation :

« Le but de cette intervention est de pouvoir aborder de façon ouverte et positive l'importance du dépistage pour la santé, et plus particulièrement pour prévenir les cancers du sein (et/ou) colorectal. »

« Aujourd'hui, nous apporterons ensemble les informations importantes à connaître et discuterons des habitudes et des opinions de chacun sur le sujet du dépistage. Attention : je/nous ne sommes pas des médecins, ni des spécialistes, mes/nos réponses resteront générales et non techniques. Le but est qu'elles soient compréhensibles par tous. Sachez tout de même que ces réponses ont été validées par des professionnels de la santé et que je/nous avons été préparés à animer cette séance. »

« Je/Nous rappelons que tout ce qui se dit durant la séance ne sortira pas d'ici. Il est important ne pas couper la parole et que chacun puisse s'exprimer librement. Si quelqu'un ne souhaite pas parler ou participer, c'est tout à fait son droit. Enfin, n'hésitez surtout pas à poser des questions, à me/nous demander d'éclaircir un point que vous n'avez pas bien saisi ou à me/nous faire part d'informations qui vous interpellent. »

« L'intérêt est que chacun reparte d'ici en ayant le sentiment d'avoir pu s'exprimer et/ou d'avoir obtenu des réponses à ses questions. Ce doit être un moment agréable et d'échange. Si à tout instant, vous sentez qu'un sujet est trop lourd pour vous, n'hésitez pas à me/nous le dire, et passez votre tour. Nous pourrions en discuter ensemble à la fin si vous le souhaitez. »

« Voici à présent comment va se dérouler la séance... »

Règles de participation

► Préambule

Ce support d'animation se présente sous la forme d'un plateau sur le thème du dépistage organisé des cancers. Chaque case du plateau entraîne une action de la part du participant (puis du groupe) et/ou de l'animateur.

► But de l'animation

Le but est d'atteindre la case « Arrivée ». Les participants forment une seule et même équipe, représentée par un pion. Chacun leur tour, ils avancent le pion d'une case et répondent à la sollicitation correspondante. La séance se termine lorsque le pion a rejoint la dernière case.

► Modalités

- Nombre de participants : 8 à 10 maximum
- Durée totale : 2h pour une face du plateau dans son intégralité
- Nombre d'animateurs : 2 idéalement

► Variantes d'animation

En fonction du public rencontré et du temps disponible, des adaptations sont possibles.

Variante n°1 : L'intervention se déroule en deux séances, la première sur le dépistage organisé du cancer colorectal (plateau bleu), la deuxième sur le dépistage organisé du cancer du sein (plateau rose).

Variante n°2 : Le plateau est parcouru dans son intégralité, sur plusieurs séances.

Variante n°3 : L'animation n'intègre pas les questions « Animateur ».









Variante n°4 : Le plateau n'est pas utilisé et quelques cartes sont choisies en amont de l'intervention. Cette version sera à privilégier lors d'une présentation du jeu ou d'une animation sous la forme de stand.

► Matériel

| | |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1 plateau réversible</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Une face avec le nœud central rose : pour le dépistage organisé du cancer du sein • Une face avec le symbole central bleu : pour le dépistage organisé du cancer colorectal • 1 pion représentant les participants |
| <p>4 jeux de cartes avec ordre d'apparition et instruction</p> | <ul style="list-style-type: none"> • 1 jeu de 16 cartes « Participants » pour le plateau rose • 1 jeu de 15 cartes « Participants » pour le plateau bleu • 1 jeu de 8 cartes « Animateur » violettes : générales, s'adaptant aux 2 plateaux et dépistages • 1 jeu de 3 cartes « INFO+ » violettes : 3 destinées au plateau rose dont 2 s'adaptant au plateau bleu. Ces cartes sont à positionner parmi les cartes « Animateur », selon la face du plateau choisie, dans l'ordre indiqué par les cases du plateau. |
| <p>Outils d'animation utilisés par les participants</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Des cartons-réponse verts et rouges : pour répondre aux questions « Vrai-Faux » • Des feuilles et des crayons à prévoir par l'animateur : pour des questions « Dessin » |
| <p>Outils d'animation utilisés par l'animateur</p> | <ul style="list-style-type: none"> • 1 livret d'animation du plateau rose : dans l'ordre d'apparition des questions • 1 livret d'animation du plateau bleu : dans l'ordre d'apparition des questions • 1 affiche pour le plateau rose • 1 affiche pour le plateau bleu • Des lettres-types d'invitation au dépistage organisé du cancer du sein et colorectal • 1 tableau ou chevalet à prévoir par l'animateur |
| <p>Supports d'aide pour l'animateur</p> | <ul style="list-style-type: none"> • 1 guide détaillant les modalités d'animation • 1 livret « 14 arguments pour convaincre », sur le dépistage organisé du cancer du sein : transposable au colorectal, sauf les fiches n°3, 7 et 9 (à télécharger). |

Règles de participation

► Présentation des cartes du plateau

| Cartes « Participants » | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <p>« Dessin »</p>  | Utilise un schéma ou amène à dessiner sur un sujet en lien avec le thème traité. |
| <p>« Mise en situation »</p>  | Amène à réaliser une action ou à se projeter dans une situation. |
| <p>« Vrai-Faux »</p>  | Questionne sur les connaissances avec des réponses « vrai » ou « faux ». |
| <p>« Prévention »</p>  | Questionne sur les représentations et les opinions. |
| Cartes « animateur » | |
| <p>« Attitudes »</p>  | Questionne sur les pratiques, les représentations et les freins. |
| <p>« QCM »</p>  | Questionne sur les connaissances avec des réponses à choix multiple. |
| <p>« Connaissances »</p>  | Questionne sur les connaissances avec des réponses ouvertes. |
| <p>« INFO+ »</p>  | Apporte des informations supplémentaires et spécifiques à l'image. |

► Rôles des participants et de l'animateur

Au sein de l'équipe de participants, un volontaire se désigne pour commencer et avancer le pion sur la première case. Chaque participant joue ensuite à tour de rôle, dans le sens des aiguilles d'une montre. Il n'y a pas de dés : le pion est déplacé d'une seule case à chaque fois.

Le participant pioche la carte correspondant au dessin indiqué sur la case :

- Si c'est une carte du tas « Participants », il la lit à haute voix (ou la donne à l'animateur pour que ce dernier la lise).
- Si c'est une carte du tas « Animateur », il la donne directement à l'animateur qui la lit.

L'action est alors déterminée par le thème de la carte :

- « Attitudes », « Prévention », « Connaissances » : c'est d'abord le participant qui répond, puis le groupe.
- « Dessin », « Mise en situation », « QCM », « Vrai-Faux » : c'est l'ensemble du groupe qui participe.
- Lorsqu'il s'agit d'une case « INFO+ » : c'est l'animateur qui prend la parole pour apporter un complément d'information.



Déroulement de l'intervention

► Début de séance

- Présentation du support d'animation et de ses objectifs
- Énoncé des règles de fonctionnement et de participation
- Distribution d'un carton vert et d'un carton rouge à chaque participant

► Lancement de séance

- Participation des membres de l'équipe à tour de rôle
- Échanges et apport d'informations

► Fin de séance

- Synthèse des informations et remise de documents et/ou d'objets
- Évaluation de la satisfaction des participants : les modalités de recueil sont à prévoir par l'animateur. Il peut par exemple proposer un temps d'échange collectif, un sondage avec une échelle à icônes ou encore un questionnaire d'appréciation individuelle...
- Information sur la proposition de poursuivre les échanges en individuel
- Remerciement pour la participation des membres de l'équipe et incitation à en parler à l'extérieur

« SE FAIRE DÉPÎSTER : ON A TOUT À Y GAGNER ! »

Dépistage organisé du cancer du sein
Dès 50 ans, j'en parle à mon médecin traitant ou mon gynécologue et je fais la mammographie tous les 2 ans.

► **Étape 1/4**
Vous recevez une invitation à réaliser une mammographie.

► **Étape 2/4**
Vous prenez rendez-vous avec un des radiologues figurant sur la liste jointe à l'invitation.

► **Étape 3/4**
Vous faites la mammographie au cabinet de radiologie (cet effectif est prévu des cliniques).

► **Étape 4/4**
La mammographie est retue par une deuxième.

« SE FAIRE DÉPÎSTER : ON A TOUT À Y GAGNER ! »

Dépistage organisé du cancer colorectal
Dès 50 ans, j'en parle à mon médecin traitant et je fais le test tous les 2 ans.

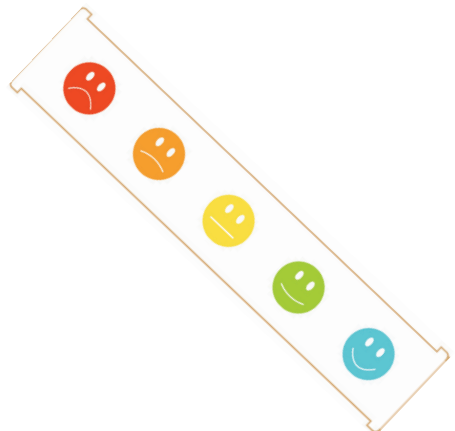
► **Étape 1/4**
Vous recevez un courrier qui vous invite à retirer le test auprès de votre médecin.

► **Étape 2/4**
Vous montrez l'invitation à votre médecin et vous en parlez avec lui. Si le test est adapté à votre situation personnelle, votre médecin vous le remet et vous explique comment l'utiliser.

► **Étape 3/4**
Vous faites le test à domicile. Un mode d'emploi vous aide à le réaliser correctement.

► **Étape 4/4**
Vous envoyez le test dans l'enveloppe fournie à cet effet. Les résultats vous sont ensuite adressés ainsi qu'à votre médecin.

Filip et Sarah 2009 - www.cancer.fr



Les définitions surlignées sont à maîtriser par l'animateur.

► A

Ambulatoire (hospitalisation) : mode d'hospitalisation qui permet au patient de sortir de l'établissement de santé quelques heures après une intervention ou un soin.

► B

Biopsie : prélèvement qui consiste à enlever un petit morceau de tissu afin de l'examiner au microscope pour établir le diagnostic avec certitude. Le médecin réalise la biopsie avec ou sans anesthésie (locale ou générale). Les techniques utilisées pour le prélèvement (chirurgie, ponction...) varient en fonction de la localisation et du type de tissu à analyser.

► C

Cancer : cellules anormales qui se multiplient de façon incontrôlée. Elles finissent par constituer une masse appelée tumeur maligne.

Cancer colorectal (ou cancer du côlon-rectum ou cancer de l'intestin) : tumeur maligne développée à partir de la muqueuse du côlon ou du rectum qui constituent la dernière partie du tube digestif. Dans la plupart des cas, le cancer colorectal résulte de la transformation d'un polype.

Cancer du col de l'utérus : tumeur maligne qui prend naissance sur le col de l'utérus, situé au fond du vagin. Il en existe deux formes :

- le carcinome malpighien (voisin des cancers de la peau, localisé sur la partie basse du col), le plus fréquent ;
- l'adénocarcinome, plus rare (cancer se développant à partir des glandes présentes sur la partie haute du col de l'utérus).

Cancer de la prostate : développement de cellules cancéreuses dans la prostate, qui est une glande de l'appareil génital masculin jouant un rôle dans la production de sperme. Le plus souvent, ces cellules se développent dans la zone de la prostate proche du rectum (appelée zone périphérique), un peu moins dans la zone près de l'urètre (appelée zone centrale).

Cancer du sein : tumeur maligne qui se développe au niveau du sein. Chaque sein est composé de quinze à vingt compartiments séparés par du tissu graisseux. Chacun de ces compartiments est constitué de lobules et de canaux. Le rôle des lobules est de produire le lait en période d'allaitement ; les canaux transportent ce lait vers le mamelon. Il existe différents types de cancer du sein. Les plus fréquents (95%) se développent à partir des cellules des canaux (cancer canalaire) et des lobules (cancer lobulaire).

Carcinome : type de cancer le plus fréquent, se développant sur les tissus qui recouvrent les structures externes (peau, muqueuses) et internes (tubes digestifs, glandes) de l'organisme.

Cellule : élément visible au microscope, dont est constitué tout organisme vivant. Plantes et animaux sont composés de cellules très différentes qui se multiplient, meurent et se renouvellent. Des cellules aux fonctions identiques, assemblées entre elles, forment un tissu.

Chimiothérapie : traitement qui agit sur l'ensemble du corps (traitement général) à l'aide de médicaments destinés à éliminer les cellules cancéreuses ou à les empêcher de se multiplier. Les médicaments de chimiothérapie peuvent être sous la forme de piqûres, de perfusions ou, parfois, de comprimés.

Chirurgie : acte qui consiste à opérer un patient. Cette opération peut avoir pour but soit de prélever quelques cellules afin de les analyser (biopsie), soit d'enlever la tumeur (traitement).

CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais : International Agency for Research on Cancer). Le CIRC fait partie de l'Organisation Mondiale de la Santé. Sa mission consiste à coordonner et à mener des recherches sur les causes et les mécanismes de développement du cancer ainsi qu'à élaborer des stratégies scientifiques de lutte contre le cancer.

Col de l'utérus : partie basse et étroite de l'utérus communicant avec le vagin.

Coelioscopie : examen de la cavité abdominale et/ou du bas-ventre, à l'aide d'un appareil appelé endoscope. Il permet d'observer les organes abdominaux et de pratiquer des prélèvements.

Coloscopie : examen qui permet de visualiser la paroi du côlon grâce à un fin tube souple. La coloscopie permet aussi, si besoin, de retirer des polypes. C'est un examen pratiqué, le plus souvent, sous anesthésie générale.

► D

Dépistage : recherche systématique chez une personne en bonne santé apparente, de signes évocateurs ou de symptômes qui peuvent faire penser à un cancer ou à une autre maladie. Dans l'affirmative, des examens complémentaires sont alors nécessaires pour confirmer ou infirmer la présence de la maladie.

Dépistage organisé : dispositif de dépistage conçu par les autorités de santé sur la base d'études scientifiques, en vue de réaliser un objectif de santé publique. Il est proposé systématiquement à tous les individus d'une population cible et est mis en œuvre selon des modalités précisément définies. Ses résultats sont évalués à l'échelle de la population cible. Le dépistage organisé se différencie d'un dépistage individuel sollicité directement par la personne ou par son médecin.

Diagnostic : résultat de la démarche qui identifie la maladie à l'origine des signes ou des symptômes ressentis ou observés par le patient.

Diagnostic précoce : diagnostic d'une maladie au début de son développement.

Dosage du PSA : mesure de la concentration dans le sang de l'antigène spécifique prostatique (en anglais : Prostatic Specific Antigen ou PSA), substance libérée par les cellules de la prostate. Plusieurs facteurs peuvent conduire à une augmentation du taux de PSA comme l'âge, une infection de la prostate, la présence d'un adénome (tumeur bénigne) de la prostate ou la présence de cellules malignes.

► E

Échographie : technique d'examen qui permet de visualiser certains organes internes (ou un fœtus) grâce à l'utilisation d'ultrasons. Elle est indolore.

Endoscopie : examen d'une cavité interne du corps à l'aide d'un endoscope. Une endoscopie permet d'observer l'intérieur d'un organe (vessie, poumons, côlon...), de rechercher une anomalie ou de réaliser certaines interventions chirurgicales.

Epidémiologie ou études/recherches épidémiologiques : étude scientifique des problèmes de santé au sein d'une population, comme les cancers, à travers leur nature, leurs causes, leur fréquence, la façon dont ils apparaissent et évoluent, pour déterminer les moyens les plus efficaces de les combattre.

► F

Frottis : examen de dépistage du cancer du col de l'utérus. Il consiste à prélever des cellules du col de l'utérus afin de les examiner au microscope. Cet examen est indolore.

► G

Ganglion lymphatique : renflement réparti le long des vaisseaux lymphatiques par lesquels circule la lymphe. Disposés dans certaines parties du corps, les ganglions sont soit superficiels (dans le cou, l'aisselle, l'aine), soit profonds (dans l'abdomen, le thorax). Ils ont un rôle fondamental dans la protection de l'organisme contre les infections ou les cellules cancéreuses.

Gène : élément d'information chez un être vivant qui transmet une particularité héréditaire à la descendance et qui régule la plupart des activités cellulaires pendant toute la vie.

► I

Imagerie : ensemble d'examen qui permet d'obtenir des images d'une partie du corps ou d'un organe. Il existe plusieurs types d'examen d'imagerie : la radiographie, la tomodensitométrie, l'échographie, l'imagerie par résonance magnétique (IRM) ainsi que la scintigraphie et la tomographie par émission de positons (TEP).

Immunothérapie : traitement qui stimule les défenses immunitaires de l'organisme contre le développement des cellules cancéreuses.

Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) : technique d'examen qui permet d'obtenir des images du corps humain de très haute qualité, en utilisant les propriétés de l'hydrogène présent dans les molécules d'eau de l'organisme. L'appareil contient un aimant très puissant (d'où le terme de magnétique) qui fait réagir les molécules d'hydrogène et permet de les visualiser.

► L

Lymphhe : liquide légèrement coloré qui transporte les globules blancs et draine les déchets des cellules. La lymphhe circule dans des vaisseaux appelés vaisseaux lymphatiques.

Lymphocytes : types de globules blancs dont le rôle consiste principalement à lutter contre les virus et les parasites.

Lymphome : prolifération maligne de certaines cellules du système immunitaire, les lymphocytes. Un lymphome peut atteindre les ganglions lymphatiques ou n'importe quel autre organe (tube digestif, peau, cerveau...).

► M

Maladie chronique : maladie de longue durée, évolutive, souvent associée à une invalidité ou à la menace de complications graves, et susceptible de réduire la qualité de vie du patient.

Mammographie : examen radiologique du ou des seins. La mammographie permet d'étudier le sein et de détecter certaines anomalies. C'est l'examen de référence pour le dépistage organisé du cancer du sein en France.

Mastectomie : ablation chirurgicale d'un sein dans sa totalité pour traiter un cancer. S'il s'agit d'enlever seulement la tumeur ou une partie du sein, on parle de tumorectomie ou de quadrantectomie.

Métastase : tumeur formée par des cellules cancéreuses provenant d'une première tumeur. Ces cellules migrent dans d'autres parties du corps par l'intermédiaire des vaisseaux lymphatiques ou des vaisseaux sanguins. On parle également de maladie métastatique ou de localisation, de cancer secondaire.



Oncologue (ou cancérologue) : médecin spécialiste des tumeurs, en particulier des tumeurs malignes et de ses traitements.

Organe : partie délimitée du corps qui remplit une ou plusieurs fonctions spécifiques (foie, coeur, poumon...).



Papillomavirus humain (HPV) : les papillomavirus humains (HPV) constituent une importante famille de virus (60 types), dont certains sont à l'origine de tumeurs malignes sur le col de l'utérus ou dans la gorge. Il existe aujourd'hui un vaccin contre les souches les plus fréquemment associées au cancer du col de l'utérus.

Polype : dans le contexte du cancer colorectal, il s'agit d'une petite excroissance de la paroi de l'intestin, fréquente et le plus souvent bénigne. Pour des raisons mal connues aujourd'hui, certains polypes se mettent à grossir et parmi eux, certains deviennent des cancers. En moyenne, un polype met plus de 10 ans à se transformer en cancer, ce qui laisse du temps pour le détecter et le retirer.

Prédisposition héréditaire (ou prédisposition familiale ou génétique) : quand il y a récurrence d'un cancer rare au sein d'une même famille ou que des cancers plus courants (sein, colorectal...) apparaissent chez plusieurs personnes sur plusieurs générations, on parle de prédisposition héréditaire. Cela peut s'expliquer par la présence d'un gène défectueux ou modifié dans le patrimoine génétique familial.

Prévention : ensemble d'actions destinées à éviter l'apparition de problèmes de santé, à arrêter leur progression ou à limiter leurs conséquences.

Pronostic : prévision concernant l'évolution et l'issue d'une maladie. Le pronostic se réfère à l'évolution habituellement rencontrée chez de nombreuses personnes atteintes d'une même maladie.

Protocole : ensemble de recommandations écrites décrivant les conditions et le déroulement d'une étude clinique ou d'un traitement.

► R

Radiothérapie : traitement local du cancer à l'aide d'un appareil qui émet des rayons. Ces rayons, dirigés vers la tumeur, détruisent les cellules cancéreuses ou stoppent leur développement. Ce traitement se fait dans un service spécialisé de radiothérapie. On parle aussi de rayons ou de séances de rayons.

Récidive (ou rechute) : réapparition du cancer précocement après la fin des traitements, mais également après une période de rémission.

► S

Scanner : examen qui permet de réaliser des images du corps humain à l'aide de rayons X. Ce type de radiographie permet une analyse détaillée de différentes régions de l'organisme. Cet examen est aussi appelé tomodensitométrie (TDM).

Scintigraphie : technique d'examen qui permet d'obtenir des images du fonctionnement de différents organes. Cette technique d'imagerie utilise des produits faiblement radioactifs qui, une fois injectés, se fixent sur les organes concernés et sont repérés par une caméra spéciale : une gamma-caméra.

Soins palliatifs : palliatif se distingue de curatif (guérir). Ensemble des soins et des soutiens destinés à accompagner une personne malade en préservant au mieux sa qualité de vie.

Spéculum : instrument qui, introduit dans une cavité naturelle du corps, l'élargit pour permettre de l'éclairer et de l'examiner directement à la vue. Le spéculum est particulièrement utile pour l'examen du vagin et du col de l'utérus.

Stade : ensemble des informations sur la taille de la tumeur, la présence ou non de cellules cancéreuses dans les ganglions et la présence éventuelle de métastases.

► T

Taux de survie : le taux de survie exprime la proportion de patients ayant survécu 1, 2, 5 ou 10 ans... après le diagnostic de leur maladie. Son amélioration rend compte des progrès réalisés dans les traitements et/ou le dépistage.

Test immunologique : test de recherche de sang dans les selles. À réaliser à domicile, il consiste à prélever des fragments de selles et à les déposer dans un flacon. L'analyse du test se fait dans un laboratoire spécialisé.

Tissu : ensemble de cellules de structure semblable, qui ont une même fonction dans l'organisme (le tissu cutané par exemple).

Toucher rectal : examen du rectum pratiqué avec le doigt.

Tumeur : masse ou grosseur liée à une multiplication anormale de cellules. Il existe des tumeurs bénignes et des tumeurs malignes.

Tumeur bénigne : tumeur constituée de cellules non cancéreuses. À la différence d'un cancer, elle se développe sans produire de métastases et ne récidive pas si elle est enlevée complètement.

Tumeur maligne : tumeur constituée de cellules cancéreuses.

► V

Vaisseau lymphatique : canal qui transporte la lymphe et qui relie les ganglions lymphatiques entre eux pour constituer le système lymphatique, impliqué dans les défenses immunitaires de l'organisme.

Vaisseau sanguin : canal par lequel circule le sang (artère, veine ou capillaire).

► Animation du jeu

Pour toute question relative à l'animation du jeu et en cas de difficulté, vous pouvez contacter l'équipe prévention de la Mutualité Française Aquitaine :

- Dordogne (24) : 05 53 35 04 65
- Lot-et-Garonne (47) : 05 53 98 80 87
- Gironde (33) : 05 56 99 62 52
- Sud Aquitaine (40 et 64) : 05 59 59 40 55

► Thème du dépistage

Rappel : le médecin traitant reste un des premiers interlocuteurs de proximité.

Références nationales

Pour tout renseignement complémentaire sur le dépistage des cancers, vous pouvez consulter les sites internet de :

- l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé : www.inpes.sante.fr
- l'Institut National du Cancer (INCa) : www.e-cancer.fr
- La Ligue contre le cancer : www.ligue-cancer.net

Contacts en région

Voici une liste non exhaustive de structures et d'associations qui interviennent en Aquitaine sur le thème du dépistage organisé des cancers. Elles pourront vous aider à obtenir de l'information, de la documentation, des affiches ou d'autres supports...

Structures départementales de gestion du dépistage organisé des cancers

- Centre VITALIS (24) : 05 53 35 58 90
- Lot-et-Garonne (47) : 05 53 77 02 58
- AGIDECA (33) : 05 57 29 14 60
- Centre PYRADEC (64) : 08 00 77 99 58
- Landes (40) : 05 58 85 83 93

Ligue contre le cancer

- Comité 24 : 05 53 09 54 45
- Comité 47 : 05 53 66 08 34
- Comité 33 : 05 56 94 76 41
- Comité 64 : 05 59 25 68 20
- Comité 40 : 05 58 90 23 19

Comités féminins pour la prévention et le dépistage des cancers

- Comité féminin 24 : 05 53 53 41 69
- Comité féminin 47 : 06 74 71 88 53
- Comité féminin 33 : 05 56 02 17 77

Pour les autres régions, les coordonnées de ce type de structures pourront être retrouvées à partir de leur site internet.

**Le support d'animation « Se faire dépister : on a tout à y gagner ! »
a été élaboré par les services Prévention et Communication
de la Mutualité Française Aquitaine.**



Remerciements pour leur soutien à la conception :

Agence Régionale de Santé Aquitaine

Association Promo-Femmes de Bordeaux

Ligue contre le cancer – Comités de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques

Structure de gestion du dépistage organisé des cancers du Lot-et-Garonne